

NOTRE DAME DES DOUZE APÔTRES- CONCARNEAU

Beuzec-Conq, Concarneau, Elliant, Kernével, Lanriec, Le Passage, Melgven,
Rosporden, Saint-Philibert, Saint-Yvi, Tourc'h, Trégunc

N°142 - du 5 au 11 février 2023



« Vous êtes la lumière du monde » (Mt 5, 13-16)

La réforme des retraites vue par la doctrine sociale de l'Église

Article du site de la Conférence des évêques de France

L'intégralité de cet article est disponible sur le site Internet de la paroisse

Comment évaluer les enjeux dans les débats autour d'une réforme des retraites ? Quel jugement porter sur les propositions et contre-propositions ? La doctrine sociale de l'Église ne donne pas de réponse toute faite. Elle n'a pas vocation à offrir des solutions techniques. Mais si l'on chausse ses lunettes, elle peut donner quelques points d'attention utiles pour envisager les questions à la lumière de l'Évangile. Ces points sont regroupés autour de grands principes énoncés par le magistère, et font écho à un échange entre des chrétiens de différents mouvements et associations de l'Église (mouvements de dirigeants, d'ouvriers, de retraités, de cadres, de solidarité avec les plus précaires...). En effet, « toute la communauté ecclésiale concourt à constituer la doctrine sociale » (Compendium de la doctrine sociale, no. 79)

Bien commun. Le bien commun, c'est « le bien du 'nous-tous', constitué d'individus, de familles et de groupes intermédiaires qui forment une communauté sociale » (Benoit XVI, Caritas in veritate no.7).

« Si le travail est une obligation, c'est-à-dire un devoir, il est aussi en même temps une source de droits [...] » Parmi ces droits, « le droit à la retraite et à l'assurance vieillesse » (Jean-Paul II, Laborem exercens, nos 16, 19)

Le sujet des retraites, un sujet majeur. Toute notre société est concernée. Le principe d'une retraite par répartition en France fait que tous sont concernés d'une manière ou d'une autre comme contributeurs ou bénéficiaires. Il est problématique de s'en désintéresser comme, par exemple, il est problématique pour les citoyens de se désintéresser de la vie politique en n'allant pas voter. Chacun selon sa situation et son étape de vie doit se sentir concerné, mais il s'agit aussi d'envisager les questions autour des retraites en pensant aux autres, au-delà de l'impact qu'aura une réforme sur ma situation, dans la recherche du bien commun, du bien du « nous-tous ».

Solidarité. La solidarité « n'est pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun : c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que, tous, nous sommes vraiment responsables de tous » (Jean-Paul II, Sollicitudo rei socialis, no. 38)

Le principe d'un système de retraite par répartition repose sur un mécanisme de solidarité entre les générations. Les actifs contribuent pour celles et ceux qui ne le sont plus. Un système par capitalisation met à mal ce principe de solidarité



intergénérationnelle. Le projet de réforme actuel n'est pour l'instant pas de ce type, mais cela reste un point d'attention. Il y a déjà des systèmes de capitalisation en parallèle des régimes principaux. Va-t-on vers un encouragement à un double système ? Mais la solidarité se joue aussi dans le fait d'assurer que même ceux qui ont moins contribué par leurs cotisations puissent toucher une retraite qui permette une vie digne. Cela nécessite d'autres mécanismes que le simple lien entre niveau de retraite et niveau de cotisation. Que se passe-t-il pour les personnes ayant cotisé à un faible niveau pour une carrière complète mais également celles qui ont eu des interruptions dans leur parcours. (...)

Option préférentielle pour les pauvres. « De notre foi au Christ qui s'est fait pauvre, et toujours proche des pauvres et des exclus, découle la préoccupation pour le développement intégral des plus abandonnés de la société » (François, *Evangelii gaudium*, no. 186)

Comment les évolutions envisagées vont-elles affecter les plus précaires ? En quoi le système actuel montre-t-il des limites pour des personnes précaires ? (...)

Justice, équité. La justice « consiste dans la constante et ferme volonté de donner à Dieu et au prochain ce qui leur est dû » (Catéchisme de l'Église Catholique, no. 1807).

La justice demande de rendre à chacun ce qui lui est dû. Dans un système rétributif comme l'est notre système de retraite, chacun reçoit pour sa retraite en fonction de ce qu'il a contribué pendant sa vie active (avec tout de même des mécanismes de redistribution : les écarts de niveau de retraites sont moins importants que les écarts de salaires). Un objectif de justice ne serait-il pas de tendre vers le principe de recevoir selon son besoin plutôt que selon sa contribution ?

Une règle uniforme concernant l'âge de départ à la retraite est égalitaire mais pas nécessairement équitable en raison des inégalités d'espérance de vie (et d'espérance de vie en bonne santé) sont fortes en France en fonction des professions. (...)

Familles. « Le bien de la famille est déterminant pour l'avenir du monde » (François, *Amoris laetitia*, no. 31)

Quelle est la prise en compte des réalités familiales dans l'organisation du système des retraites ? (...)

Sur le long terme, la question des politiques familiales a aussi un impact sur les retraites car les enfants d'aujourd'hui sont ceux qui demain contribueront par leur travail aux retraites de leurs parents.

DANS LA PAROISSE

NOUS PRIONS POUR EUX

Leurs obsèques ont été célébrées cette semaine : Yves AUBINEAU à St Gilles d'Elliant ; Roger POCHER et Marie-Thérèse COLLET à St Budoc Beuzec ; Stéphane LE MEUR à N-D de Lorette Lanriec ; Marcel RAOUL à Sts Pierre et Paul Melgven ; René JACQ à St Philibert Trégunc ; Michel BODEMER à St Marc Trégunc ; Andrée TERRISSE à St Coloman Kernével ; Suzanne BERTHOU à Ste Anne du Passage.

Ouverture des églises :

Église St Gilles d'Elliant : tous les jours de 10h30 à 17h.

Église Sts Pierre et Paul de Melgven : tous les jours de 9h30 à 17h30 ;

Chapelle de la Croix (5 quai de la Croix à Concarneau) : ouverte de 9h30 à 18h00.

Église St Marc de Trégunc : **chapelet après la messe de 9H00.**

Église N-Dame de Rosporden : le jeudi de 10H à 11H30, et le samedi de 9h à 12h ; prière du chapelet à 9h30 le samedi.

Église St Guénolé : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30. Le jeudi, présence d'un prêtre de 16h à 18h (confessions possibles) : exposition du Saint Sacrement, et messe à 17h30.

Eglise Ste Anne du Passage le lundi de 16H à 17H.

La chorale qui se retrouve au Passage répètera **tous les mercredis** jusqu'à Pâques, de 20H à 21h30 : ouverte à tous ceux qui aiment chanter !

HORAIRES DES MESSES			
MESSES EN SEMAINE			
Mardi 7 février	18h00	Notre Dame de Rosporden	
Mercredi 8 février	9h00	St Marc- Trégunc	
Jeudi 9 février	17h30	St Guénolé- Concarneau	
Vendredi 10 février	9h00	St Guénolé- Concarneau	
MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES			
6^{ème} dimanche du Temps Ordinaire	Samedi 11 février	St Budoc -Beuzec	18h00
	<i>Notre Dame de Lourdes</i>	Notre Dame de Rosporden	
	Dimanche 12 février	St Philibert-Trégunc	9h30
		Notre Dame de Rosporden	10h30
		<i>Bse Ombeline</i>	St Guénolé Concarneau

DANS LE DIOCÈSE

Ensemble à LOURDES – Du 17 au 22 avril 2023 : Pèlerinage diocésain présidé par Monseigneur Dognin, réunissant les jeunes, les familles, les pèlerins des paroisses... sous le thème « *Que l'on bâtit ici une chapelle* ». Renseignements au Services des pèlerinages : 02 98 64 58 61 / peles29@diocese-quimper.fr. Des dossiers d'inscriptions sont aussi disponibles au secrétariat paroissial : vous pouvez en faire la demande en téléphonant au 07 80 60 35 75

FIN DE VIE : JOURNÉE DE PRIÈRE ET DE JEÛNE. Le Conseil permanent de la Conférence des évêques invite les fidèles catholiques à faire du **vendredi 10 février 2023**, veille de la fête de notre Dame de Lourdes et de la journée de prière pour les personnes malades, une journée de jeûne et de prière pour le respect de la vie humaine. Dans le contexte mouvant de nos sociétés, et notamment du débat ouvert dans notre pays sur la fin de vie, les catholiques demandent à Dieu la grâce de respecter la vie humaine, la leur et celle de tout autre, dans leurs pensées et leurs comportements. Le message du Pape pour la journée de prière pour les personnes malades pourra servir de support : « *Ce qui importe, toutefois, c'est de reconnaître la condition de solitude, d'abandon. Il s'agit d'une atrocité qui peut être surmontée avant toute autre injustice, car – comme le rapporte la parabole (du Bon Samaritain) – il suffit d'un instant d'attention, d'un mouvement intérieur de compassion, pour l'éliminer.* »

PRIÈRE À NOTRE-DAME DE LOURDES

(Jean-paul II, août 2004)

Je Te salue Marie,
Femme pauvre et humble, bénie du Très-Haut !
Vierge de l'espérance, prophétie des temps nouveaux,
nous nous associons à ton hymne de louange
pour célébrer les miséricordes du Seigneur,
pour annoncer la venue du Règne
et la libération totale de l'homme.

Je Te salue Marie,
humble Servante du Seigneur, glorieuse Mère du Christ !
Vierge fidèle, Sainte demeure du Verbe,
enseigne-nous à persévérer dans l'écoute de la Parole,
à être dociles à la voix de l'Esprit,
attentifs à ses appels dans l'intimité de notre conscience
et à ses manifestations dans les événements de l'histoire.

Je Te salue Marie,
Femme de douleur, Mère des vivants !
Vierge épouse auprès de la Croix, nouvelle Ève,
sois notre guide sur les routes du monde,
enseigne-nous à vivre et à répandre l'amour du Christ,
enseigne-nous à demeurer avec Toi auprès des innombrables croix
sur lesquelles ton Fils est encore crucifié.

Je Te salue Marie,
Femme de foi, première entre les disciples !
Vierge, Mère de l'Église,
aide-nous à rendre toujours compte de l'espérance qui est en nous,
ayant confiance en la bonté de l'homme et en l'amour du Père.
Enseigne-nous à construire le monde, de l'intérieur :
dans la profondeur du silence et de l'oraison,
dans la joie de l'amour fraternel,
dans la fécondité irremplaçable de la Croix.

Sainte Marie, Mère des croyants,
Notre-Dame de Lourdes, prie pour nous ! Amen.

Samedi prochain, 11 février, fête de Notre Dame de Lourdes et journée mondiale des malades.

Quand Jean Paul II se rend à Lourdes les 14 et 15 août 2004, huit mois avant sa mort, il vient comme un pèlerin malade partager ses souffrances avec d'autres malades. Et il prie avec eux en récitant cette prière qu'il a écrite.



Vous avez une question, une demande...vous souhaitez recevoir l'agenda par mail... :
adressez-vous à : paroisse.concarneau@gmail.com ou paroisse.rosponden@orange.fr

Ou aux accueils des communautés chrétiennes locales :

- rue des écoles à Concarneau, ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 11h30. Tel : 07 55 64 97 72

- 7 rue de Reims à Rosporden le samedi de 9h30 à 11h30. Tel : 02 98 59 21 65

Site Internet paroissial : <https://www.paroisse-concarneau-rosponden.fr/>